



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue **le mercredi 18 décembre 2019 à 21h30** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Martin Bordeleau**, *maire*  
**Jean-Pierre Picard**, *conseiller siège no 1*  
**Guy Laverdière**, *conseiller siège no 2*  
**Elaine Roy**, *conseillère siège no 3*  
**François Chevrier**, *conseiller siège no 4*  
**Manon Pagette**, *conseillère siège no 5*  
**Michel Venne**, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Correction de financement – Honoraires professionnels – Lac Côme
4. Autorisation de reporter le temps cumulé pour un employé

#### DIVERS

5. Levée de la séance

#### ADMINISTRATION

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 442-2019-12

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

### 3. CORRECTION DE FINANCEMENT – HONORAIRES PROFESSIONNELS – LAC CÔME

#### CONSIDÉRANT

que la résolution no 275-2018-12 a octroyé le contrat d'ingénierie pour la mise aux normes des installations du barrage X0004347 – Lac Côme à CIMA +;



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**CONSIDÉRANT** qu'une résolution aurait dû affecter le paiement de la facture no 201902393 à la réserve financière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 443-2019-12**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme affecte un montant de 25 783,25 \$ plus les taxes applicables à la réserve financière du Lac Côme pour le projet du barrage X0004347 – Lac Côme.

Adopté

**4. AUTORISATION DE REPORTER LE TEMPS CUMULÉ POUR UN EMPLOYÉ**

**CONSIDÉRANT** que suite à l'explication et à la demande de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**CONSIDÉRANT** que la demande de reporter le temps cumulé pour l'employé no 13-0004 est exceptionnelle et pour des raisons personnelles justifiables;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 444-2019-12**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par madame la conseillère Éline Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme accepte de reporter le temps cumulé de l'employé no 13-0004 de l'exercice 2019 à l'exercice 2020 et ce de façon exceptionnelle et pour les raisons personnelles évoquées.

Adopté

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 445-2019-12**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la séance soit et est levée.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Martin Bordeleau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Josée Gauthier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière